

L'ENJEU EXPRESS

S'indigner, s'informer, s'impliquer (Robert Jasmin)

Dans ce numéro

Réflexion sur la
problématique des
petites cohortes
Page 2

La reconstruction
d'Haïti implique celle
de ses syndicats
enseignants
Page 3



L'Armée, pas dans
ma cour!
Page 4



La tournée du MELS
en FPT
Exercice de relations
publiques ou occasion
d'une relance pérenne
du réseau collégial?
Page 4

Professeur au
collégial et charge
de travail non
reconnue
Page 5



Complexification et
amplification de la
tâche enseignante
Page 6



Sortir de la crise :

D'autres solutions existent

« La vraie rareté dans le monde de Keynes – et dans le nôtre – n'est donc pas celle des ressources, ni même de la vertu, mais celle de l'entendement. [...] Certains prétendent que nos problèmes économiques sont structurels et qu'il n'existe pas de remède miracle. Je pense, pour ma part, que les seuls obstacles structurels importants à la prospérité du monde sont les doctrines obsolètes qui encombrant l'esprit des hommes » [Paul Krugman, *Pourquoi les crises reviennent toujours*. Nouvelle édition mise à jour, Paris, Seuil, 2009, p. 201].



Mario Beauchemin
Président de la Fédération
des enseignantes et
enseignants de cégep
(FEC-CSQ)
fec.Beauchemin.Mario@csq.qc.net

Le 30 mars dernier, le gouvernement du Québec a déposé son budget pour l'année 2010-2011. De toutes les annonces contenues dans ce document budgétaire, les hausses de tarification des services publics – introduction d'une contribution santé, augmentation des tarifs d'Hydro-Québec, instauration d'un ticket modérateur, hausse des droits de scolarité et indexation générale de l'ensemble des tarifs – sont les mesures qui ont davantage retenu l'attention de la population. À la veille des consultations prébudgétaires 2011, le ministre des Finances du Québec maintient le cap sur le resserrement des dépenses et les mesures préconisées dans le budget de 2010, afin d'atteindre le sacro-saint déficit zéro en 2013-2014.

Ces orientations sont dictées par les *think tanks* de la droite économique (CIRANO, IEDM, Institut Fraser, etc.) et s'inspirent de différents rapports adressés au gouvernement dernièrement : rapport Castonguay sur le financement du système de santé, rapport Montmarquette sur la tarification des services publics et rapports produits par le Comité consultatif du ministre des Finances dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2010. Cette droite économique présente toujours les augmentations tarifaires comme la seule option possible pour financer les missions de l'État. Pourtant, d'autres solutions existent.

Le 9 janvier dernier, dans un communiqué de presse, en s'inspirant des idées du modèle social-démocrate et de l'importance d'une justice redistributive dans la dynamique du vivre ensemble, l'Alliance sociale¹ suggérait d'autres pistes d'action pour renforcer la reprise économique et renflouer les coffres de l'État québécois.

Devant une reprise économique plutôt chancelante, l'Alliance sociale propose de reporter l'échéance du retour à l'équilibre budgétaire, comme cela est envisagé par le gouvernement fédéral. L'Alliance propose d'abolir la contribution santé et soutient

qu'un effort plus important devrait être fait pour réduire le prix des médicaments, une des principales causes de la forte croissance des dépenses en santé. Elle rejette aussi la hausse des droits

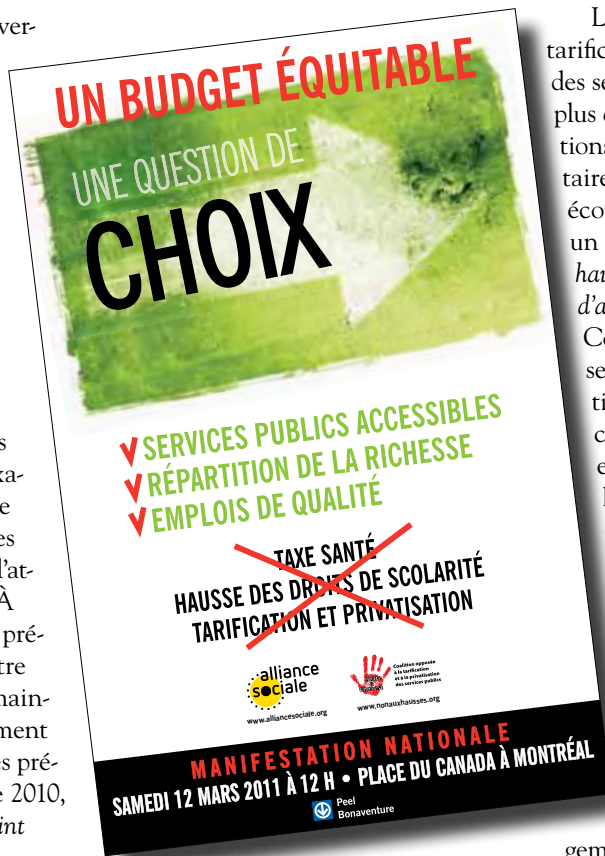
liens annuellement, un traitement équitable dans le calcul de la péréquation et une récupération des économies réalisées grâce à l'existence des services de garde à contribution réduite au Québec.

La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, qui regroupe plus d'une centaine d'organisations syndicales et communautaires, propose des alternatives économiques et fiscales. Dans un document intitulé *Non aux hausses! Finances publiques : d'autres choix sont possibles!*, la Coalition revendique l'établissement de 10 paliers d'imposition différents, l'abolition du crédit d'impôt sur les gains en capital des particuliers, la diminution du plafond des REER, la fin du recours aux PPP dans la construction des infrastructures publiques et la modification des contrats secrets d'Hydro-Québec.

Les dix-sept alternatives économiques et fiscales proposées par la Coalition – qui sont largement partagées par les différentes organisations de l'Alliance sociale – représentent plus de neuf milliards de dollars par année en revenus supplémentaires pour

l'État québécois³. La démonstration me semble claire : d'autres solutions existent pour sortir de la crise et améliorer les finances publiques du Québec.

Comme le souligne Alain Touraine dans son dernier essai, « [...] nous avons conquis des libertés, il faut les défendre. Mais il faut aussi créer un mouvement qui, partant des demandes et des revendications du plus grand nombre, redonne vie au monde politique en même temps qu'il le contrôle⁴ ». En ce sens, je vous invite toutes et tous à participer en grand nombre à la manifestation nationale, organisée par l'Alliance sociale et la Coalition, qui se tiendra à Montréal le samedi 12 mars prochain.



de scolarité prévue à compter de 2012 et réclame des États généraux sur l'avenir des universités.

Selon l'Alliance sociale, le gouvernement doit se tourner vers des sources plus progressives de revenus provenant des particuliers et des entreprises. Ainsi, elle préconise l'instauration d'un 4^e palier d'imposition pour les personnes ayant un revenu de plus de 127 000 \$ par année et d'une taxe sur les produits de luxe. Elle revendique l'instauration d'un impôt minimum de 1,5 % du revenu net pour les entreprises profitables², un resserrement de 15 % des divers crédits d'impôt et congés fiscaux, la révision à la hausse de 300 millions de dollars du plan de lutte contre l'évasion fiscale et une cible annuelle minimale de 250 millions de dollars en droits sur l'exploitation minière d'ici 2013-2014.

L'Alliance sociale presse le gouvernement québécois de réclamer son dû au gouvernement fédéral. L'État québécois doit réclamer une compensation fédérale pour l'harmonisation de sa taxe de vente, le maintien d'un taux de progression de 6 % du financement en matière de santé, le rehaussement du financement relatif à l'enseignement supérieur, dont le manque à gagner est de 800 mil-

Le maintien de l'équité salariale et la relativité salariale¹

Le 20 décembre dernier, le Conseil du trésor a procédé à l'affichage des résultats de l'évaluation du maintien de l'équité salariale en vertu de l'article 76.3 de la Loi sur l'équité salariale². Le document nous indique que les enseignantes et enseignants des commissions scolaires jouiront d'un correctif salarial de 1,14 %. Même si nous ne sommes pas visés par ce programme – les profs de cégeps constituent une catégorie d'emploi mixte – la FEC a une clause remorque qui stipule que la structure salariale de base des enseignantes et enseignants de cégeps est la même que celle des enseignantes et enseignants des commissions scolaires.

Ainsi, nous avons amorcé des négociations avec la partie patronale afin d'appliquer ce correctif salarial aux enseignantes et enseignants de cégeps. Il faut toutefois préciser que ce pourcentage ne s'appliquera pas de la même façon partout dans notre échelle de traitement. Nous savons par exemple que les échelons 19 et 20 ne seront pas affectés par ce redressement et c'est ici qu'intervient le processus de relativité salariale.

La relativité salariale est un programme d'évaluation des emplois destiné à corriger les disparités salariales entre les classes d'emplois par

> suite à la page 5